

LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE

• SUISSE •

ORGANE de la CHAMBRE SUISSE DE L'HORLOGERIE, des CHAMBRES DE COMMERCE, des BUREAUX DE CONTRÔLE, des ASSOCIATIONS PATRONALES de l'INFORMATION HORLOGÈRE SUISSE et de la FIDUCIAIRE HORLOGÈRE SUISSE (Fidhor)

ABONNEMENTS: Un an Six mois
Suisse Fr. 14.05 Fr. 7.05
Union postale . . . » 26.— » 13.—
Majoration pour abonnement par la poste
Compte de chèque postaux IV b 426

Paraissant le Mercredi à La Chaux-de-Fonds

LES CONSULATS SUISSES À L'ÉTRANGER REÇOIVENT LE JOURNAL

Annonces: Publicitas, S. A. suisse de Publicité, 5, rue St-Honoré, Neuchâtel, Tél. 5.11.87
Succursales et Agences en Suisse et à l'Étranger

ANNONCES:
suisse 15 centimes, offres et demandes
de places 10 cts. le millimètre,
étrangères 20 cts. le millimètre.
Les annonces se paient d'avance.

Importation et exportation de l'horlogerie, bijouterie, etc., pendant le 1^{er} trimestre des années 1939 et 1938.

Position	Désignation de la marchandise	IMPORTATION				EXPORTATION			
		1 ^{er} trimestre 1939		1 ^{er} trimestre 1938		1 ^{er} trimestre 1939		1 ^{er} trimestre 1938	
		Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
	MONTRES et HORLOGES	Pièces	Fr.	Pièces	Fr.	Pièces	Fr.	Pièces	Fr.
930-b	Porte-échappements, bruts	—	—	—	—	—	—	—	—
930-c	Ebauches complètes	1 728	5 184	721	1 756	324 343	586 446	527 385	953 444
931	Mouvements finis de montres	10 613	90 339	13 445	105 037	550 326	5 865 776	1 056 395	10 646 104
932	Boîtes de montres, brutes ou finies, en métaux communs	49 412	140 753	103 979	412 074	257 938	270 846	344 882	299 134
933-a	» » » » » argent	528	3 241	5 108	47 737	1 039	7 400	3 873	24 044
933-b	» » » » » plaqué or	29 583	110 403	72 824	279 276	3 786	18 706	4 891	25 445
933-c	» » » » » or ou platine	195	9 665	459	11 520	3 518	87 212	2 439	72 857
934-b	Porte-échappements, terminés	—	—	10	73	28 791	157 594	34 376	188 816
934-c	Chablons	3 456	10 516	—	—	353 378	896 436	473 125	1 097 753
935-a	Montres de poche, à boîtes métal	852	13 529	1 430	20 713	651 584	3 154 645	943 161	5 020 930
935-b	» » » » » argent	336	10 825	420	12 688	16 301	504 739	29 149	628 110
935-c	» » » » » or	221	23 131	165	19 569	5 954	941 052	5 972	822 754
935-d	» » » » » compliquées	291	11 368	289	10 688	25 867	547 668	30 378	655 376
936-a	Montres-bracelets, à boîtes nickel	28 329	207 781	18 985	151 739	1 905 651	15 772 382	2 433 722	19 933 082
936-b	» » » » » argent	169	4 123	179	4 471	9 743	106 278	8 309	185 964
936-c	» » » » » or	1 357	76 084	1 851	107 733	59 003	3 353 938	72 450	4 150 973
936-d	» » » » » compliquées	297	9 805	164	8 139	30 136	1 450 891	28 640	1 254 709
936-e	Autres montres, à boîtes métal	613	14 489	169	5 124	41 213	517 942	36 697	662 957
936-f	» » » » » argent	1	30	24	880	392	12 583	475	16 182
936-g	» » » » » or	6	330	—	—	30	3 851	211	23 647
936-h	Montres-bijoux	29	7 215	158	32 931	733	26 902	3 229	127 688
936-i	Montres automobiles	890	17 656	404	12 161	46 091	403 918	39 323	281 034
	Total du 1 ^{er} trimestre 1939	128 906	766 467	—	—	4 315 817	34 687 205	—	—
	» » » » » 1938	220 784	1 244 309	220 784	1 244 309	6 079 082	47 071 003	6 079 082	47 071 003
	Différence du 1 ^{er} trimestre 1939	— 91 878	— 477 842	—	—	— 1 763 265	— 12 383 798	—	—
		q. kg.	Fr.	q. kg.	Fr.	q. kg.	Fr.	q. kg.	Fr.
925	Parties ébauchées et ébauches de pendules	7,04	3 935	4,98	3 460	0,69	5 005	0,72	4 272
926	Parties finies de pendules	16,44	28 412	23,74	36 474	21,25	101 736	21,67	118 664
927	Horloges pour édifices	—	—	—	—	1,52	693	—	—
928	Pendules de cheminée et d'applique	133,56	119 652	138,46	141 613	58,03	265 756	59,89	268 683
929	Réveils	83,69	71 554	95,34	83 994	76,63	124 719	62,60	100 293
930-a	Pièces détachées de montres: brutes, non assemblées	11,58	25 193	42,94	92 883	16,20	60 246	15,37	93 710
934-a	Autres pièces détachées de montres: finies, non assemblées	2,72	130 025	4,55	199 861	106,42	4 880 770	144,03	6 437 172
	Total du 1 ^{er} trimestre 1939	255,03	378 771	—	—	280,74	5 438 925	—	—
	» » » » » 1938	310,01	558 285	310,01	558 285	304,28	7 022 785	304,28	7 022 785
	Différence du 1 ^{er} trimestre 1939	— 54,98	— 179 514	—	—	— 23,54	— 1 583 860	—	—
	Total général du 1 ^{er} trimestre 1939	—	1 145 238	—	—	—	40 126 130	—	—
	» » » » » 1938	—	1 802 594	—	—	—	54 093 788	—	—
	Différence totale du 1 ^{er} trimestre 1939	—	— 657 356	—	—	—	— 13 967 658	—	—
		q. kg.	Fr.	q. kg.	Fr.	q. kg.	Fr.	q. kg.	Fr.
747	Outils d'horlogerie	4,60	9 877	5,76	15 494	51,40	195 288	56,49	209 496
	Verre								
689	Boules en verre, pour verres de montres, etc.	968,65	243 409	1 106,54	258 290	5,01	1 390	1,87	3 372
694-b	Verres de montres, polis	4,54	10 240	7,03	15 583	8,13	23 576	18,88	41 352
	Articles plaqués, dorés, etc.								
873-a	Articles dorés ou argentés	138,67	453 988	103,33	340 950	1,97	8 212	2,57	9 131
873-b	Articles plaqués or ou argent	0,60	8 262	0,86	11 030	0,10	2 442	0,17	987
	Orfèvrerie								
874-a	Orfèvrerie or	2,55	215 185	4,02	243 379	0,78	114 401	0,48	107 435
874-b	Orfèvrerie argent, même dorée	13,17	179 318	16,81	182 944	4,45	111 661	4,05	59 164
	Bijouterie								
874-c	Bijouterie vraie	3,62	427 533	4,71	489 142	0,61	379 205	0,50	246 129
1146	Bijouterie fausse et objets de parrure en métal non précieux	31,23	211 372	38,85	266 442	3,90	44 188	3,94	45 304
	Pierres gemmes de tout genre								
638-a	Grenats, saphirs et rubis, bruts, pour l'horlogerie	11,86	38 655	27,90	187 350	6,92	120 567	2,59	54 426
638-b	Autres	3,95	394 325	4,97	164 941	17,11	1 167 848	31,48	561 718
955	Phonographes, cinématographes	188,49	302 003	168,24	273 223	1 095,49	808 134	1125,24	842 333
965	Boîtes à musique, finies	1,12	1 463	0,80	1 110	164,62	285 702	103,38	175 594
898 M6	Machines - outils	18 071,88	4 113 756	10 347,41	3 698 555	14 094,45	12 017 252	11 837,36	9 954 335

Service de groupage avion p^r l'Angleterre

du 16 avril au 7 octobre 1939
deux fois journallement.

Tarifs et informations par

S. A. DANZAS & Cie

Dépt. Messageries anglo-suisse

Tél. 2.36.36

BALE

BANQUE CANTONALE DE BERNE

GARANTIE DE L'ÉTAT — GARANTIE DE L'ÉTAT

Toutes opérations de

BANQUE - BOURSE - CHANGE

ESCOMPTE DE PAPIER COMMERCIAL
AVANCES SUR TITRES — GÉRANCES DE FORTUNES

aux conditions les plus avantageuses.

Conseil sur le placement de capitaux
et sur toutes questions financières
en général.

Achat et vente de Métaux précieux
à Bienne, Tramelan, Saignelégier,
Le Noirmont, Porrentruy.

Succursales et Agences de la région horlogère :

Bienne, St-Imier, Porrentruy, Moutier, Delémont, Tramelan,
Neuveville — Saignelégier — Noirmont — Malleray — Laufon — Tavannes.

Horloger-technicien

expérimenté, très au courant de la fabrication moderne
des ébauches Roskopf et ancre, et des mécanismes
de chronographes.

Adresser offres avec prétentions sous P 1904 N à Pu-
blicitas Neuchâtel.

DR F. SCHEURER & CIE

OFFICE FIDUCIAIRE

Bienne Neuveville Neuchâtel

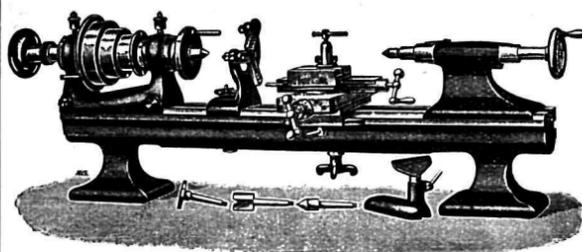
Comptabilités et prix de revient selon prescriptions officielles

Voyages Europe et Outre-Mer

Manufacture d'horlogerie connue offre
situation d'avenir

à commerçant qualifié et expérimenté. —
Discrétion absolue.

Faire offres sous chiffre P 2082 N à Publicitas La
Chaux-de-Fonds.



Tours d'outilleurs de précision neufs et d'occasions

ATELIERS MÉCANIQUES
STANDARD-MACHINES S.-A., BIENNE

83, Rue Centrale. — Tél. 26,14.

TECHNICIEN-HORLOGER

diplômé, dans le trentaine, ayant grande expérience
dans la construction et fabrication moderne soignée,
cherche changement de situation.

Ecrire sous chiffre Uc 20798 U à Publicitas Neu-
châtel.

COMPTABLE-CORRESPONDANT

de la branche horlogère, français, anglais, allemand,
comptab. mod. clôtures, prix, etc., voyage,

cherche place.

Ecrire sous chiffre Qc 20789 U à Publicitas La Chaux-
de-Fonds.

Fab. d'Horlogerie conventionnelle

entreprendrait tous travaux terminage de la
montre, égrenages, petites séries, complica-
tions, spécialités. Discrétion absolue assurée.

Offres sous chiffre P 2083 N à Publicitas
Chaux-de-Fonds.

PAYS SCANDINAVES

Représentant-voyageur, bien introduit depuis 14 ans
demande l'agence d'une bonne fabrique suisse d'horlo-
gerie (Marque). — Répondre à « Prima Referenzen »,
Gumaelius Annoncebüro, Stockholm.

Pour cas de force majeure,
A REMETTRE
dans grande ville, Suisse romande,

Magasin d'HORLOGERIE-BIJOUTERIE

éventuellement sans marchandises. 30 ans d'exis-
tence, belle clientèle, résultats des plus intéres-
santes. Conditions avantageuses.

Ecrire s. chiffre W 25530 X à Publicitas Berne.

Ogival

livre toutes nouveautés

Livraison rapide
et soignée

Tél. 2.24.31

LA CHAUX-DE-FONDS

NOTZ & CO.
BIENNE

ACIER
SANDVIK

PIERRES FINES

Vérifiages - Amincissages
Lapidages
(Flachschleiferei)

A. GIRARD-ROTH

Erlach (lac de Bienne)
Téléphone 46

Toutes les spécialités.

Fabricant conventionnel
cherche preneur
intéressé.

Petites pièces ancre.

Faire offres s. chiffre
G 20688 U à Publicitas
Bienne.

COFFRES-FORTS occasions

incombustibles, incrocheta-
bles, revisés, en toutes gran-
deurs de 250 à 2000 kg., de-
puis fr. 165.-.

Demandez offres à **R. Fer-
ner, La Chaux-de-Fonds**
L. Robert 82 Tél. 2.23.67



HÉLIO-ROTO

HAEFELI & CIE

LA CHAUX-DE-FONDS

LE PROCÉDÉ

D'ILLUSTRATION
DE L'AVENIR
POUR CATALOGUES
PROSPECTUS, ETC.

Fournitures de bureau
TIMBRES CAOUTCHOUC

V^{ve} C. Luthy
La Chaux-de-Fonds

MEUBLES DE BUREAU

chêne et acier, neufs et occa-
sion, en bureaux, tables de
bureau, et de machines à
écrire, armoires, classeurs,
fichiers, layettes, etc.

R. FERNER Chaux-de-Fonds
Léop. Robert 82 Tél. 2.23.67

Voyageur-Correspondant

15 ans voyageur en horlogerie en Angleterre,
spécialiste genre anglais, correspondant expé-
rimenté: correspondance espagnole, anglaise,
française et allemande, organisation de vente,
publicité, cherche situation d'initiative.

Offres sous chiffre A 20812 U à Publicitas
Bienne.

CLICHÉS ORIGINAUX ET GALVANOS

EXÉCUTION SOIGNÉE ET RAPIDE PAR PERSONNEL SPÉCIALISÉ
DANS LA REPRODUCTION DE L'HORLOGERIE

ARTS GRAPHIQUES HAEFELI & CO LA CHAUX-DE-FONDS

Imprimerie

HERMANN VOGEL

PERLES près Bienne

Téléphone 7.72.28

Exécution de tout
genre d'imprimés pour
le commerce et l'in-
dustrie en une ou
plusieurs couleurs.

Travail prompt et soigné

PIERRES CHASSÉES - CHATONS - BOUCHONS

Empierrage de mouvements simples et compliqués

ALBERT STEINMANN

Téléphone 2.24.59

La Chaux-de-Fonds, Léop. Robert 109

Outillé pour faire le préparage d'ébauches

LIVRE VITE — BIEN — BON MARCHÉ

Seul fabricant des machines à calculer „STIMA“ et „TREBLA“

Se charge de la fabrication de tous genres de compteurs et tous travaux de grande série.

Frappes - Découpages

FRITZ URFER, Fabrique d'étampes,

cherche à entreprendre travail en série.

SPÉCIALITÉS:

Frappes et découpages de cadrans métal, médailles, insignes, etc.

Rue du Doubs 60 La Chaux-de-Fonds Téléphone 2.12.81

PARAGON Co., Lausanne S. A.

74, Route de Genève

Fabrique de blocs et formulaires continus
vous offre **CONTROLE** et **SÉCURITÉ**.

Demandez par ses représentants démonstrations appropriées
à vos genres de commerce.

Commerce extérieur

Allemagne

En complément des renseignements publiés dans notre dernier numéro, nous tenons à bien spécifier que les formalités nécessaires à l'obtention d'autorisations de montres en Allemagne ne sont pas nouvelles.

Depuis 1934, les importations d'horlogerie en Allemagne sont subordonnées à l'octroi d'une autorisation de l'autorité compétente. Cette autorité était jusqu'ici la Ueberwachungstelle tandis que dorénavant les autorisations d'importation seront délivrées par le Reichskommissar für Ein- und Ausfuhrbewilligung, Französische Strasse 21, Berlin W 8.

Clearing germano-suisse

Ensuite de la diminution des importations allemandes en Suisse, le gouvernement allemand a demandé la révision de l'accord de clearing actuellement en vigueur.

Dans sa séance de vendredi dernier, le Conseil Fédéral a donné ses instructions à la délégation suisse qui a été désignée pour discuter avec les autorités allemandes des changements à apporter à cet accord.

La délégation suisse est présidée par le Dr. Hotz, directeur de la Division du Commerce qui est entouré de MM. Prof. Keller, Dr. Homberger, Dr. Vieli, Dr. König, Dr. Hunziker et Schwab, délégués, et du Dr. Gygax, de la Division du Commerce en qualité d'expert. Elle se rendra dans le courant de cette semaine à Berlin.

Argentine. — Permis préalables pour l'obtention de devises

A teneur de la publication parue dans le No. 20 du 15 mai 1935 de la « Fédération Horlogère Suisse », les exportateurs suisses ont été priés de s'assurer, avant de procéder à l'expédition de marchandises en Argentine, que l'importateur argentin est bien en possession d'un « permis préalable ».

Selon un rapport de la Légation de Suisse à Buenos-Aires qui vient d'arriver à Berne, les Autorités argentines ont pris un décret, daté du 24 mars 1939, qui apporte certaines restrictions à l'importation des marchandises. Aux termes de ce décret, l'importation en Argentine est restreinte différemment selon les pays et les catégories de marchandises. La Suisse se trouve parmi les 7 Etats fournisseurs de l'Argentine qui bénéficient du régime le plus favorable.

D'après le rapport précité, des permis préalables pour l'octroi de devises au cours officiel pourront être obtenus sans autre, comme auparavant, pour une grande partie des marchandises suisses. Cependant, pour les autres articles d'exportation, des permis de ce genre ne seront délivrés qu'au cours libre ou même refusés complètement. Des informations plus détaillées seront communiquées aux intéressés aussitôt que possible. De toute manière, les exportateurs suisses doivent s'assurer avec encore plus de rigueur qu'auparavant si leurs clients possèdent ou ne détiennent pas le permis préalable requis par l'Argentine.

Suisse

L'évolution de notre balance du commerce extérieur en mars se caractérise par une remarquable augmentation tant au point de vue de la quantité qu'à celui de la valeur, de nos échanges. Les importations ont atteint 146 millions de fr., en augmentation de 16 millions de fr. sur le mois précédent. Les exportations ont cru de 13,1 millions de fr. et s'élèvent à 120,6 millions de fr. Par rapport au mois de mars de l'année dernière, les importations ont augmenté de 4,2 millions de fr. et les exportations de 9,5 millions de fr.

Le trafic commercial avec certains pays a subi, en partie, d'importantes modifications. Nos importations de France ont sensiblement augmenté par suite de l'accroissement de nos achats de fer, de tôle de fer et de rails. Le recul des importations de Russie concerne en majeure partie le blé; il en est de même de nos importations des Etats-Unis, où les livraisons de blé et de maïs ont été inférieures à celles du mois de mars de l'année dernière. L'augmentation de nos importations, enregistrée vers la fin du mois, provient d'un accroissement des commandes de la part de l'Allemagne, de la Hollande, de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis. Les exportations supplémentaires à destination de l'Angleterre concernent principalement des produits en aluminium et les couleurs d'aniline.

Les exportations de nos principales industries se présentent comme suit: industrie textile 21,1 millions de fr., contre 16,9 millions en 1938. L'augmentation concerne principalement les tissus et les fils de coton, les étoffes de soie, les broderies et le schappe. Dans le

groupe métallurgique (41,4 millions de fr.), l'exportation horlogère, après le recul inquiétant de février, reprend son mouvement ascendant avec 16,1 millions de fr., sans atteindre toutefois le chiffre de l'an dernier (18,5 millions de fr. en mars 1938). L'exportation des machines, de 18 millions de fr., ne dépasse guère le niveau de février dernier et de mars 1938. En revanche, les instruments et appareils enregistrent une augmentation à 5,7 millions, contre 4,4 millions de fr. en 1938. Dans le groupe des denrées alimentaires (4,2 contre 5 millions de fr. l'an dernier à pareille époque), le fromage marque un recul alors que le lait condensé et le chocolat maintiennent leurs positions. L'industrie chimique et pharmaceutique a exporté pour 20,6 millions en mars 1938. Cette augmentation est due aux exportations accrues de couleurs d'aniline et d'indigo ainsi que de produits chimiques pour l'industrie. L'exportation des tresses de paille pour chapeaux de l'industrie argovienne, avec 2,2 millions de fr. (2,1 millions l'an dernier) semble avoir atteint le maximum attendu pour cette saison, alors que l'industrie de la chaussure a pu augmenter, il est vrai, ses exportations sans atteindre pour cela, avec ses 2,4 millions de fr., le rendement de l'an dernier. L'augmentation de la quantité concerne l'exportation de chaussures en tissus sans semelles de cuir à destination de l'Egypte et de l'Afrique occidentale.

Trafic des paiements avec l'étranger

Trafic des marchandises et des paiements entre la Suisse et la Yougoslavie.

Le contrôle de l'importation exercé par la Yougoslavie n'étant pas appliqué de manière à sauvegarder suffisamment les intérêts de la Suisse, les Gouvernements de deux pays se virent amenés à entamer de nouvelles négociations. Celles-ci, engagées à Belgrade le 28 mars 1939, aboutirent le 5 avril 1939 à la signature d'un Protocole additionnel au Protocole suisse-yougoslave relatif au trafic réciproque des marchandises et au règlement des paiements y afférents, lequel, sous réserve de ratification par les deux Gouvernements, est entré en vigueur avec effet rétroactif au 1er avril 1939 et sera valable jusqu'au 31 décembre 1939.

L'objet principal du protocole additionnel est celui d'adapter à la situation spéciale de la Suisse le contrôle yougoslave exercé sur les importations.

Irak

Restrictions à l'importation

Le gouvernement iraquien a pris des mesures restrictives envers les nations dont la balance commerciale se présente défavorablement pour l'économie publique du pays. Ainsi la Suisse sera tenue d'acheter des marchandises iraqiennes pour une valeur minima équivalente au quart de la valeur de ses exportations vers l'Irak.

Nous donnons ci-après un petit aperçu concernant le mécanisme régissant l'application du décret:

Chaque exportation à destination de la Suisse donne lieu à l'établissement de certificats totalisant la valeur de la transaction.

Chaque introduction de marchandises suisses s'effectue contre l'échange d'un certificat d'exportation correspondant à une valeur quatre fois inférieure à la valeur des produits à importer.

En vue d'éviter des perturbations graves sur les marchés locaux, les autorités ont institué une période de transition (la durée exacte est encore inconnue mais semble devoir s'étendre jusqu'à fin 1939) pendant laquelle les importateurs — en fournissant toutefois une garantie (actuellement la forme de celle-ci est encore inconnue) appropriée — des marchandises suisses en ne remettant que postérieurement le certificat d'exportation correspondant en contre-partie.

Les certificats d'exportation étant soumis à la loi de l'offre et de la demande, il risque d'en résulter une spéculation se traduisant au détriment des intérêts suisses (augmentation de nos prix de vente).

Dans ces conditions, il faut éviter que cette spéculation puisse intervenir, en écartant les intermédiaires inutiles. Nous recommandons donc instamment aux importateurs suisses de produits iraqiens d'exiger de leurs vendeurs dans ce pays:

- la déclaration que la Suisse est le pays de destination;
- la délivrance d'un certificat d'exportation correspondant — d'ailleurs propriété de l'acheteur — qui doit être délivré avec la marchandise.

Du côté suisse, on examine la situation créée par cette nouvelle disposition et on s'efforce de trouver une solution susceptible d'en diminuer les inconvénients.

Transports

Aviation.

Liaisons au-dessus de l'Atlantique Nord.

A l'approche de la belle saison, les aviations commerciales française, britannique et américaine se préparent à effectuer de nouvelles liaisons aériennes au-dessus de l'Atlantique Nord. Voici l'état présent des projets:

Les appareils français n'effectueront, en 1939, que des voyages d'études.

Six moteurs de 920 chevaux, installés à bord de l'hydravion « Lieutenant-de-vaisseau-Paris », doivent lui assurer une vitesse de croisière de 215 kilomètres à l'heure et un rayon d'action de 6,000 kilomètres par vent nul.

Cet appareil entreprendra des voyages d'expériences qui feront suite aux traversées qu'il a effectuées l'an dernier. Un vol sera également accompli par l'hydravion « Ville-de-Saint-Pierre ». Ces voyages comporteront des escales à Lisbonne et aux Açores.

Le programme établi, pour 1939, par la « Compagnie Air-France transatlantique » prévoit aussi des tentatives effectuées par deux avions terrestres, monoplans à ailes hautes, d'un poids total de 23 tonnes, équipés de quatre moteurs de 920 chevaux. Ces appareils ont, par vent nul, et avec une vitesse de croisière de 280 kilomètres à l'heure, un rayon d'action de 7,500 kilomètres. Ils pourraient emporter une charge utile de 3,000 kilogrammes. Ils auront pour mission d'effectuer les premiers vols d'essai à hautes altitudes. L'utilisation de ces avions sur l'Atlantique Nord impliquerait l'achèvement des travaux en cours pour l'aménagement de l'aérodrome de Bordeaux-Mérignac, ainsi que l'équipement d'un terrain aux Açores. Des démarches ont été entreprises en vue d'obtenir, du gouvernement portugais, les autorisations nécessaires pour l'installation d'un terrain d'atterrissage dans l'île centrale de Terceira.

Un hydravion de 40 tonnes est en construction. D'après les prévisions actuelles, il aura terminé ses essais techniques aux mois de juillet-août 1940 et pourra faire une traversée en septembre 1940. Avec six moteurs d'une puissance totale de 6,000 chevaux, cet hydravion aura un rayon d'action de 8,700 kilomètres. Il pourra, espère-t-on, franchir l'Atlantique Nord sans escale en emportant seize passagers et 4,000 kilogrammes de fret.

Deux hydravions de 66 tonnes commandés par le ministère de l'Air en février 1938, ne seront pas prêts à entrer en service avant 1941 au plus tôt.

La compagnie anglaise « Imperial Airways » a annoncé qu'elle effectuerait, en juin prochain, un service postal hebdomadaire sur l'itinéraire Irlande-Terre-Neuve-Canada-New-York. Elle dispose, pour la traversée de l'Atlantique Nord, de deux appareils terrestres ayant vitesse de croisière de 330 kilomètres, ainsi que de quatre hydravions de 24 tonnes (puissance totale des quatre moteurs, 3,600 chevaux; rayon d'action, 4,800 kilomètres). L'Angleterre peut également mettre en ligne le « Composite Short Mayo ». La compagnie « Panamerican Airways » effectuera, sous peu, un premier vol d'essai, préliminaire à l'établissement d'un service postal. Cette compagnie a fait construire six hydravions de 39 tonnes, pour le transport de la poste et des passagers sur le Pacifique et l'Atlantique. Plusieurs de ces appareils sont terminés ou sur le point de l'être.

Munis de quatre moteurs de 1,500 chevaux, ces appareils ont, par vent nul, un rayon d'action de 5,000 kilomètres avec une vitesse de croisière de 255 kilomètres à l'heure. Ils peuvent emporter 40 passagers et 3,500 kilogrammes de fret.

La compagnie « American Export Lines » a, elle aussi, annoncé son intention de prendre rang, dès 1939, sur l'Atlantique Nord. Elle utiliserait un appareil terrestre de 17 tonnes, muni de deux moteurs de 700 chevaux chacun, et ayant, à la vitesse de 270 kilomètres à l'heure, un rayon d'action de 6,500 kilomètres.

Dessins et Modèles

Dépôts:

No. 62115. 15 février 1939, 4 h. — 15 modèles. — Pendulettes. — Stolz Frères, Fabrique Angelus, Le Locle. — Mandataire: A. Bugnion.

No. 62130. 16 février 1939, 11 h. — 1 modèle. — Etui pour montre de voyage et de bureau. — Arthur Imhof, Fabrique de montres et pendulettes Melissa, La Chaux-de-Fonds.

No. 62135. 20 février 1939, 8 h. — 5 modèles. — Etuis d'étalage pour l'horlogerie. —

No. 62149. 22 février 1939, 12 h. — 1 modèle. — Etui d'étalage pour l'horlogerie. — Vuille & Cie., Fribourg.

Radiations:

No. 43506. 1 modèle. — Calibre de montres.
No. 43556. 15 dessins. — Cadres pour montres.
No. 35383. 2 dessins. — Indicateurs suisses de l'horlogerie.

VENTILATION S.A. STÆFA



FONDÉE EN
1890

DÉPOUSSIÉRAGE INDUSTRIEL
AVEC OU SANS FILTRAGE DE L'AIR
RÉCUPÉRATION DE MÉTAUX PRÉCIEUX
CHAUFFAGE PAR AIR CHAUD
CONDITIONNEMENT DE L'AIR

TÉLÉPHONE 93.01.36

LANGÉOL S.A.

Spécialistes en Huiles d'horlogerie
BOUDRY (Neuchâtel)

TÉLÉPHONE 64.002

HUILES DÉCOLLETAGES - TAILLAGES
HUILES DE LARD - SPERMACÉTI
ARACHIDE - COLZA, ETC.
HUILES DE TREMPÉ ET À REVENIR
HUILES ET GRAISSES POUR MACHINES
GRAISSE POUR COURROIES LANGÉOL

SUCCURSALE SUISSE DES

Usines Langbein-Pfanhauser S. A.

ZURICH-OERLIKON

TÉLÉPHONE 66.420



Télégramme: Elpewe Zurich

Maison la plus ancienne et spécialiste pour la livraison d'installation de
CHROMAGE - NICKELAGE - ANTIROUILLE - DORAGE - ARGENTAGE
ÉTAMAGE - ZINGUAGE - CADMIUMAGE - CUIVRAGE - POLISSAGE
ETC., ETC.

avec garanti de meilleur rendement

Moteurs à polir — Dynamos à basse tension — Vernis pour métaux

Références et devis à disposition
Service technique gratuit pour la clientèle

GEORGES PERRET

PIERRES CHASSEES

LA CHAUX-DE-FONDS

CHATONS RECTIFIÉS

Nouveau domicile: Rue Léopold Robert 57 — Téléphone 2.20.07



LEONIDAS

LES SPÉCIALISTES
en CHRONOGRAPHES et
COMPTEURS de SPORT

LÉONIDAS WATCH FACTORY LTD

Saint-Imier (Suisse)

FERNAND MEYER

ST-IMIER
Tél. 38

BIENNE
Tél. 39.05

Verres de Montres

en tous genres, incassables, facettes, saphirs, etc., etc,
VERRES POUR EXPORTATION



Haute précision

Etampes pour tous genres d'industries.
Repasseurs pour trous de pieds et pierres
chassées.

Etampes de ponts, barettes embouties, roues
pièces de mécanisme, etc.

A. SAUTEBIN

BIENNE (Suisse)

Téléphone 27.91 Rue des Oeillet, 1

Fabrique de Boîtes de montres, or, métal et acier
Qualité soignée

GUNTHER & Co S. A.

Spécialité de
grandes pièces

LA CHAUX-DE-FONDS

Téléph. 2.44.31 Temple Allemand 58

Pour vos
Assortiments cylindres de 1^{re} qualité,
vos décolletages de haute précision,
tous genres. - Étampage. - Pivotaie.
Polissage.

Une seule adresse:

CYLINDRE S. A., Le Locle
Téléphone 3.10.49 (Suisse)



IMPRIMERIE MODERNE S.A.

Hertig-Mettler

LA CHAUX-DE-FONDS

Catalogues

TEL : 2.21.27

Uve HENRI BUTZER

Société anonyme

La Chaux-de-Fonds

Téléphone 2.19.57

FABRIQUE D'ÉTAMPES

pour tous genres d'industries

SPÉCIALITÉ:

Etampes de boîtes

acier, métal, or, bijouterie.

Contrôle de la marche des montres

Bureau officiel de La Chaux-de-Fonds.
Statistique générale pour 1938

	1 jour	Montres 8 jours	brace- lets
Montres déposées	57	7	59
Bulletins délivrés avec la mention	35	2	6
Bulletins délivrés sans la mention	17	3	41
Echecs	4	2	12
Retraits	1	—	—
Bulletins français délivrés	44	5	4
Bulletins anglais délivrés	7	—	43
Bulletins allemands délivrés	1	—	—
Relevés de marche sur papier officiel —	—	—	77

Déposants

	avec mention	sans mention
Montres 1 jour		
Cortébert Watch Co., La Chaux-de-Fonds	2	3
Fabriques Movado, La Chaux-de-Fonds	1	—
Silvana S. A., Tramelan	13	9
MM. Charles Bachmann, La Chx-de-Fds	—	1
Emile Carnal, »	—	1
Hubert Mongin, »	1	—
Arthur Monnier, »	1	—
René Perregaux, »	1	—
Emile Stockburger, »	1	1
Emile Waelti, »	1	—
Chronographes		
Technicum Neuchâtelois, Division de La Chaux-de-Fonds	14	2
G.-L. Breitling S. A., La Chaux-de-Fonds	—	2
Universal Watch Co. Ltd., Genève	1	—
M. Hubert Mongin, La Chaux-de-Fonds	1	—
Technicum Neuchâtelois, Division de La Chaux-de-Fonds	1	—
Montres bracelets		
Benrus Watch Co., New-York	5	38
Grusader, Henry Sandoz et fils, La Chaux-de-Fonds	1	3
Observations spéciales		
G.-L. Breitling S. A., La Chaux-de-Fonds	—	77

Pourcentage des exigences non satisfaites

	Pour l'obtention de la mention*)	Pour- centage
Montres 1 jour et chronographes		
Marche diurne moyenne, positions VH et HH	5	9,6
Plus grande variation	1	1,9
Différence de HH à HB	1	1,9
Différence de VH à VG ou VD	8	15,4
Différence du plat au pendu	3	5,8
Erreur secondaire	5	9,6
Reprise de marche	1	1,9
Montres bracelets		
Marche diurne moyenne	3	6,4
Plus grande variation	8	17,0
Différence de HH à HB	7	15,0
Plus grande différence entre VB, VG, VH et HB	36	76,5
Reprise de marche	3	6,4

Feuilleton

Naissance et première période de développement de l'horlogerie à Corgémont.

Par Marius FALLET Reproduction interdite

II.

Les familles horlogères

Les **Cugnet**. Il s'agit d'une famille notable de Corgémont, qui a donné au village des justiciers et des régents, à la paroisse des anciens d'église. L'horloger Pierre-Louis Cugnet, fils du justicier et ancien d'église. Abram Cugnet fut lui-même ancien d'église de Corgémont. Il épousa Marianne Voisin. Vers 1776-78, Cugnet était établi aux Eplatures.

Les **Girard**. Cette famille joua à Corgémont un rôle prépondérant. Vers la fin du XVII^e siècle et au commencement du XVIII^e, le notaire Jean-Henry Girard est greffier de la Justice, puis maire de Corgémont, enfin, lieutenant du Châtelain d'Erguel Abram Chemyleret. La famille a donné des régents, des justiciers, des anciens d'église. Ils sont adonnés, nous l'avons vu, à la meunerie, aux professions vestimentaires et à l'industrie du bâtiment.

L'horloger en petit volume Jacob Girard, qui apparait à Corgémont vers 1766-1795, fut le fils de l'ancien d'église Jean-Pierre Girard. En 1773, il est cité comme négociant en horlogerie; c'était un petit établissement. La même année, il prend comme apprenti, pendant sept ans, Abram-Louis Droz, fils de Jean-Pierre Droz du Locle, vivant maréchal à Corgémont, et de Char-

	Pour l'obtention du bulletin **)	Pour- centage
Montres 1 jour et chronographes		
Marche diurne moyenne, positions VH et HH	1	1,6
Différence de VH à VG ou VD	1	1,6
Différence du plat au pendu	2	3,1
Variation par degré centigrade	1	1,6
Arrêts	1	1,6
Montres bracelets		
Marche diurne moyenne	1	1,7
Plus grande variation	4	6,8
Plus grande différence entre VB, VG, VH et HB	2	3,4
Reprise de marche	1	1,7
Arrêts	4	6,8

*) Calcul relatif au nombre de bulletins délivrés.

**) Calcul relatif au nombre de pièces observées.

N.-B. — Une pièce n'obtenant pas la mention pour plusieurs causes, compte pour autant d'échecs.

Douanes

Tunisie. — Taxe de formalités douanières.

A toutes fins utiles, la Division fédérale du commerce, fait connaître aux intéressés que le décret beylical modifié du 24 décembre 1936, portant institution d'une taxe de formalités douanières sur les marchandises de toute origine entrant en Tunisie ou en sortant, a été à nouveau amendé avec effet à partir du 1^{er} janvier 1939. C'est ainsi que le taux de la taxe en question a été relevé de 1,50 à 1,65 francs français par 1000 kilogrammes bruts ou fraction de 1000 kilogrammes bruts; par ailleurs, le minimum de perception de 3 % a été augmenté à 4 % de la valeur des marchandises importées; pour les marchandises exportées, le minimum de perception n'a pas subi de changement. Dans le cas où la taxe de formalités douanières n'est perçue que sur la base du poids (article 32 du décret du 24 décembre 1936), elle est prélevée également à raison de 1,65 francs français par 1000 kilogrammes bruts ou fraction de 1000 kilogrammes bruts.

Hollande

Les modifications suivantes intéressant l'industrie horlogère ont été apportées au tarif douanier hollandais:

	Tarif nouveau	ancien
Pos. 109 Boîtiers protecteurs pour montres et autres articles similaires	12 %	18 %

Chronique judiciaire

Le Tribunal fédéral des assurances en 1938.

Il ressort du rapport du Tribunal fédéral des assurances que le nombre des procès dépourvus de toute chance de succès a reculé en ce qui concerne l'assurance militaire. Aussi le nombre total des entrées a-t-il été, en 1938, de 911, contre 1.000 l'année précédente. Celui des affaires liquidées s'est élevé à 946, dépassant de 35 celui des entrées. Le nombre des affaires reportées, qui avait déjà pu être ramené à 366 l'an dernier, a encore été abaissé à 331 à la fin de cet exercice.

lotte Droz née Maire. Le maître lui enseignera à faire les mouvements d'ébauches) et ensuite le finissage (terminage). A la conclusion du contrat d'apprentissage, la mère Droz est assistée de son parent Jean-Pierre Droz, l'horloger du prince-évêque de Bâle et de la cour épiscopale à Porrentruy, établi aux Eto-blons, au pied de la Cibourg. L'année 1784, Girard est mentionné comme marchand horloger; il a en pension chez lui l'horloger Abram Rougemont de Moutier-Grandval; en 1785, il occupait comme ouvrier Salomon Meierly, dont l'origine n'est pas mentionnée.

Les **Morel**. Cette famille joua à Corgémont un rôle de premier plan. Elle est apparentée aux Girard, Prêtre, Raiguel, Voisin et Wisard. Plusieurs de ses membres furent notaires, greffiers et maires de Corgémont, justiciers, anciens d'église, officiers de milice. Le notaire Abram Morel, qui fut pendant de longues années greffier de la justice, puis maire de Corgémont, épousa Madeleine Béguelin, fille du notaire Béguelin, maire de Courtelary. Le chirurgien Jean-Pierre Morel fut de 1704 à 1708 l'élève du chirurgien-médecin Daniel Sandoz de La Chaux-de-Fonds à La Ferrière et du beau-fils de ce dernier, Abram II Gagnebin, le père des célèbres médecins et naturalistes Abram III et Daniel Gagnebin. Il était le fils du notaire Vallier Morel, greffier de Corgémont, et de Marie-Madeleine née Wisard. Il servit dans les Régiments suisses en France, puis s'établit à Corgémont, dont il fut l'un des justiciers: Jean-Pierre Morel décéda en 1751. Dame Catherine née Morel fut l'épouse du notaire Jean-Henry Girard décédé en 1751. Dame Catherine née Morel fut

Pour l'avenir, les réformes adoptées ou à l'étude à l'assurance militaire permettent d'espérer que la situation actuelle, redevenue normale quant au nombre des procès, pourra se maintenir et se consolider.

Beaucoup moins nombreux comparativement aux cas d'assurance militaire sont ceux d'assurance-accidents: ce qui tient essentiellement au fait que la détermination des circonstances, des causes et des suites d'un accident est, dans la règle, moins complexe que la même détermination en cas de maladie et au fait que les décisions de la Caisse nationale, avant d'être déferées au Tribunal fédéral des assurances, font déjà l'objet d'une véritable procédure judiciaire et contradictoire devant les tribunaux cantonaux des assurances.

A plusieurs reprises, ces dernières années, le tribunal a été appelé à statuer sur la demande d'assurés atteints d'invalidités graves, parfois permanentes, indubitablement et, dans certains cas, exclusivement imputables au travail fourni dans une entreprise assurée, et dans lesquels, bien que le caractère typiquement professionnel de l'atteinte en question fût absolument indéniable, le refus des prestations décidé par la caisse nationale a dû être confirmé cette atteinte ne pouvant être ni considérée comme un accident, ni imputée « exclusivement ou essentiellement » à l'action d'une des substances mentionnées dans la liste des poisons dressée par le Conseil fédéral en application de la loi sur l'assurance-accidents. C'est ainsi que le Tribunal fédéral des assurances a dû refuser les prestations d'assurance dans le cas d'eczéma dû à l'emploi de ciments et de chaux éteinte, et dans lequel les experts eux-mêmes soulignaient que la liste en question (ne mentionnant que la chaux vive) était trop exclusive et méritait correction, la chaux éteinte, la chaux hydraulique et les ciments (qui n'y figurent pas) étant bien davantage susceptibles de provoquer des dermatoses professionnelles. Le même refus a dû être appliqué dans des cas de lésions dues au service ou à l'emploi prolongé et répété, donc sans caractère accidentel, d'une machine, du « pistolet » ou de la « perforatrice » à air comprimé et, enfin, dans les cas de « maladie des caissons », provoquées par différence de pression, d'ouvriers travaillant dans des cloches immergées.

La somme de travail que doit accomplir le ministère public de la Confédération prend, chaque année, des proportions plus grandes. A côté de la préparation technique des nouvelles lois, il lui faut ouvrir des instructions préparatoires en matière de droit pénal et s'occuper d'affaires en application de la loi sur la procédure pénale fédérale.

La lutte contre les services de renseignements étrangers a eu, l'an dernier, une grande part dans l'activité du ministère public de la Confédération.

Légation et Consulat

Etranger

Yougoslavie. — Suivant une communication de la légation de Yougoslavie, M. Milan Savitch s'est démis de ses fonctions de consul général de Yougoslavie à Zurich. M. Anté Pavelitch, vice-consul, a été chargé de la direction du consulat général.

l'épouse du notaire Jean-Henry Girard décédé en 1706, en son vivant maire de Corgémont. A ces familles se rattachent le doyen Charles-Ferdinand Morel, qui fut pasteur de Corgémont de 1796, année où il succéda à son père, jusqu'en 1748.

Jean-Pierre Morel, marchand horloger, autrement dit, établisser en horlogerie, était déjà solidement établi à Corgémont en 1783. A cette date, il actionna avec d'autres établisser, le marchand horloger Jean-Pierre Paroz de Saicourt, établi à Paris, dont il fut le fournisseur. Morel occupait au village de Corgémont et ailleurs des horlogers et horlogères à domicile. C'était le fils du chirurgien Morel.

Les **Prêtre**. Les Prêtre s'adonnèrent plus particulièrement à l'industrie vestimentaire et au textile. Jacques Prêtre et ses fils Abram et Vallier Prêtre, tous trois maîtres tailleurs apparaissent à Corgémont dans les années 1680 à 1710. Jacques fils de feu Jean Prêtre, maître chausseur est cité en 1706, David Prêtre, tailleur en 1738, Pierre Prêtre, peigneur de laine en 1743.

Jean-Jacques Prêtre est mentionné d'abord comme faiseur de bas, puis dès 1736 comme fabricant (fabricateur disent les documents) de bas au métier. De 1741 à 1744, il a comme apprenti, puis comme ouvrier Esaïe Robert du Locle et de la Communauté des Montagnes de la Paroisse de St-Imier; Robert s'établit à son tour comme faiseur de bas à Corgémont. En 1743, la Compagnie du Paon à Bienne fit à Jean-Jacques Prêtre un prêt de cent écus blancs. Son fils Jean-Pierre Prêtre lui succéda, d'abord comme faiseur de bas, puis comme

Brésil. — Le Conseil fédéral a accordé l'exequatur à Milton César de Weguelin Vieira, nommé consul général de carrière du Brésil à Genève, avec juridiction sur les cantons de Genève, Berne, Fribourg, Vaud, Valais et Neuchâtel, en remplacement de M. Renato Rino de Carvalho, appelé à un autre poste.

Suisse-Tchécoslovaquie

Le Conseil fédéral, dans sa séance de vendredi, s'est occupé de la représentation diplomatique suisse dans l'ancienne Tchécoslovaquie et a décidé de liquider notre légation à Prague. M. Bruggmann, ministre titulaire, est déjà en congé. Cette décision était attendue depuis quelques jours déjà dans les milieux informés; elle est d'autant moins surprenante que de nombreux autres Etats ont déjà liquidé leurs anciennes représentations diplomatiques auprès du gouvernement tchèque. Comme ce fut le cas après l'annexion de l'Autriche, la légation de Suisse à Prague sera transformée en consulat chargé de sauvegarder les intérêts économiques suisses en Bohême et en Moravie. Il reste à décider si l'on veut installer dans l'ancienne capitale tchécoslovaque un consulat général ou simplement un consulat honoraire. Au Palais fédéral, on observe un mutisme complet quant à la situation en Slovaquie. Cet Etat a, il est vrai, été reconnu par l'Allemagne, l'Italie, la Pologne, la Hongrie et le Saint-Siège; mais, d'autre part, il est placé en quelque sorte sous le protectorat de l'Allemagne au territoire douanier de laquelle il appartient. Dans ces conditions, la valeur d'une représentation consulaire et économique de la Suisse à Bratislava apparaît très douteuse.

Iran

Le chargé d'affaires suisse à Téhéran, Dr. Armin Däniker, a été accrédité par le Conseil fédéral comme ministre de Suisse en mission spéciale à l'occasion du mariage du prince héritier d'Iran.

Roumanie

M. Arnold Siebenmann, d'Aarau, a été chargé de la gérance du consulat suisse à Galatz, ensuite du décès de M. C. Byland, consul.

Avis de l'Information Horlogère Suisse

Rue Léopold Robert 42, La Chaux-de-Fonds

Les sociétaires qui sont en relation avec:

LD PU ERBWI QB CMNWSGQU NBEOIVESX

sont priés de se mettre en communication avec notre Bureau.

— Les maisons qui, depuis l'automne dernier, auraient reçu des commandes de:

Emil Olsen & Co., Stavanger (Norvège)

sont priées de s'annoncer immédiatement à notre Bureau.

— Nous mettons en garde contre:

Carlo Giachetti, Rome.

bonnetier. En 1792, Prêtre fils était établi à Sonvilier comme « faiseur de bonnet ».

Un Prêtre fut chirurgien à Corgémont et Jean-Henri Prêtre pasteur de Courtelary dans les années 1730 à 1750. Il épousa Susanne-Catherine Béguelin, fille du notaire et maire Béguelin de Courtelary. C'est à cette branche que se rattache Jean-Henri Prêtre, fils de Jean-Henri Prêtre, horloger de Corgémont; en 1783, il est mentionné comme apprenti monteur de boîtes à Renan; l'an 1787, il était établi comme monteur de boîtes à Sonvilier.

Les Raiguel ou Reiguel. Famille notable de Corgémont, dont plusieurs membres furent maires et notaires, justiciers et anciens d'église.

Des Raiguel apparaissent comme maîtres tailleurs, maîtres tanneurs et maîtres cordonniers dès la seconde moitié du XVIIe et pour ainsi dire tout le long du XVIIIe siècle. Le tanneur Abram Raiguel, cité de 1727 à 1756 à Corgémont, fut incorporé, en 1748, dans la Louable Maîtrise des Tanneurs de Bienne.

D'autres Raiguel furent artisans sur bois et sur métaux. Le maître serrurier Jean-Jacques, fils de Vallier Raiguel, est mentionné de 1683 à 1694; le tourneur Jean-Jacques Raiguel en 1748; le maréchal Jean-Pierre Raiguel en 1744; vers 1784, le maréchal Abram fils de feu Abram Raiguel de Corgémont, est établi à Oberwil près Büren s. A.

En 1771, l'horloger Abram Raiguel était déjà fixé à Corgémont, où il apparaît encore en 1794; il est mentionné comme ancien d'église. Ses frères Jean-Pierre et Jean-Henri Raiguel sont également horlogers et

Informations

Renseignements confidentiels

Des renseignements confidentiels de l'Office Suisse d'Expansion Commerciale peuvent être demandés à la Chambre Suisse de l'Horlogerie, sur:

No. 12. Indes Néerlandaises

No. 13. Brésil.

Ces renseignements seront envoyés en communication contre paiement de fr. —50 pour frais.

Postes, Télégraphes et Téléphones

Conversations téléphoniques avec les Suisses d'outre-mer.

Le Pavillon des Suisses à l'étranger, à l'Exposition nationale, organisée de la mi-juin à fin août, des conversations téléphoniques avec les Suisses d'outre-mer. Les colonies suivantes pourront être appelées:

Aux **Etats-Unis**: Chicago, Los Angeles, Madison, New-Glarus, New Orléans, New-York, Philadelphie, St-Louis, Salt Lake City, San Francisco, Seattle, Washington; au **Canada**: Montréal, Winnipeg; a **Cuba**: La Havane; au **Mexique**: Mexico-City; en **Argentine**: Bahia Blanca, Buenos-Aires, Cardoba, Eldorado, Mendoza, Rosario, St. Carlos de Bariloche; au **Brésil**: Campinas, Rio de Janeiro, Sao Paolo; au **Chili**: Magallanes, Osorno, Santiago de Chili, Valdivia; en **Colombie**: Bogota, Cali; au **Paraguay**: Assomption; au **Pérou**: Lima; en **Uruguay**: Montevideo; au **Vénézuéla**: Caracas; en **Egypte**: Alexandrie, le Caire; en **Algérie**: Alger; au **Congo belge**: Léopoldville; au **Maroc**: Casablanca; en **Afrique du Sud**: Johannesburg, Capetown; en **Syrie**: Beyrouth; aux **Indes britanniques**: Bombay, Calcutta; à **Malacca**: Singapour; au **Siam**: Bangkok; au **Japon**: Tokio; aux **Indes néerlandaises**: Batavia, Medan; en **Australie**: Melbourne, Sydney; la **Neouvelle Zélande**: Wellington.

Les Suisses du pays, qui veulent parler avec leurs proches habitant les villes indiquées, doivent s'annoncer, jusqu'au 20 avril, au Secrétariat des Suisses à l'Etranger de la N. S. H. Bundesgasse 36, Berne, en indiquant exactement leurs noms et adresse ainsi que le nom et l'adresse des personnes avec lesquelles ils aimeraient converser. Les parents désirant parler à leurs enfants seront pris les premiers en considération. Les conversations d'affaires sont exclues. Toutes les personnes pourront converser l'espace d'une minute gratuitement. Pour chaque minute suivante un montant de 20 à 30 francs en moyenne sera exigé. Les personnes qui ne pourront être admises pour une conversation gratuite auront la faculté de parler à tarif réduit. Après le 20 avril, de plus amples détails sur l'heure exacte et sur l'organisation de ces conversations parviendront à tous les intéressés.

La poste aux lettres

Ainsi qu'il ressort du rapport de gestion du Département fédéral des postes et chemins de fer, le nombre des lettres transportées par la poste a diminué l'année dernière de 0,8 % en comparaison de l'année précé-

citée souvent à Corgémont dans les années 1780 et 1790. Leur sœur Susanne fut l'épouse du justicier Abram Voumard de Courtelary et une autre sœur, Marianne, l'épouse du justicier Jean-Pierre Langle, également de Courtelary. Leur père, Jonas Raiguel, était l'époux de Susanne née Voisin de Corgémont; il fut probablement le premier horloger communier de Corgémont. Jonas Raiguel décéda avant 1789. Dans la famille Raiguel on fabriqua dès l'origine la montre or avec roue de rencontre; le père et ses fils exécutèrent eux-mêmes les pièces d'un bout à l'autre, sauf les fournitures spéciales. Ils vendaient leurs produits en France et en Angleterre, où ils firent des voyages.

L'horloger Frédéric Raiguel, fils du justicier Jean-Pierre Raiguel est mentionné en 1784.

Les Voisins. Pendant la période qui nous intéresse ici, les Voisins ont joué à Corgémont un rôle de premier plan. Plusieurs furent justiciers, anciens d'église et ambourgs de la Communauté. Les documents distinguent les Voisin dit Flamin, les Voisin dit Petter et les Voisin dit Vernier, car la tribu est nombreuse au village.

En 1683, Vallier Voisin dit Vernier est cité comme hôte à Corgémont; le cordonnier Abram Voisin est mentionné la même année. Les maîtres charpentiers Adam et Pierre Voisin dit Vernier, apparaissent dans les années 1680 et 1690; Pierre Voisin dit Vernier le couvreur, vers 1740 et son fils Abram, également couvreur, à partir des années 1750. Le maître cloutier Jean-Henri Voisin est mentionné au commencement du XVIIIe siècle. Abram Voisin dit Petter fut un ma-

dente. Par contre, celui des imprimés ordinaires, des imprimés sans adresse, des petits paquets et des échantillons de marchandises a augmenté de 4,2, 2,1, 1 et 7,7 % respectivement. Le nombre des cartes postales est resté à peu près le même. Celui des objets recommandés a diminué de 5 %.

Le nombre des publications expédiées à la taxe des journaux a augmenté de 1 %. 2,512 éditeurs de journaux ont expédié leurs feuilles à la taxe des journaux. Les offices de poste ont accepté 186,986 commandes d'abonnement à des journaux. Les 933 millions d'objets de correspondance transportés ont produit 66,8 millions de fr. de recettes. Les envois transportés en franchise de port ont diminué; leur nombre est de 33,1 millions, contre 33,4 millions en 1937. Il est expédié un envoi en franchise de port pour huit lettres soumises à la taxe. Depuis quelques années, les envois non recommandés du service intérieur expédiés par les autorités et offices de la Confédération et qui sont passibles de la taxe, ne sont plus affranchis au moyen de timbres poste. L'administration fédérale des finances paie maintenant à l'administration des postes le montant total de l'affranchissement de ses envois, sous forme d'une somme annuelle forfaitaire. L'administration a conclu des arrangements analogues encore avec d'autres offices et administrations.

Le nombre total des objets de correspondance expédiés à l'étranger, sans les journaux en abonnement, a été de 74,2 millions soit 6 % de plus qu'en 1937; la réception totale de l'étranger fut de 68,7 millions d'objets. L'expédition de journaux en abonnement se chiffre par 5,1 millions d'exemplaires, contre 5,3 millions l'année précédente, soit un recul de 3,4 %. La réception des journaux en abonnement a été à peu près égale à celle de 1937 (4,9 millions contre 7,1 millions en moyenne de 1929 à 1933). Le nombre des abonnements postaux souscrits en Suisse à des journaux étrangers est de 69,854 et celui des abonnements souscrits à l'étranger à des journaux suisses de 76,302. Le nombre des publications importées en Suisse comme journaux soumis à la régate a été de 18 millions d'exemplaires, contre 16,8 millions l'année précédente.

Albanie

Les services des mandats de poste et des remboursements sont suspendus jusqu'à nouvel avis dans les relations Suisse-Albanie et vice-versa.

Chronique sociale

Les vacances des gague-petit.

Le comité central de la Société suisse des hôteliers s'est occupé, dans sa dernière séance, d'un projet de création d'une caisse suisse de voyages devant permettre de développer et de faciliter des voyages et les séjours de vacances dans les milieux qui ne disposent pas de grands moyens financiers. Cette caisse de voyages sera sensée offrir à ses membres les arrangements de vacances les plus favorables possibles. On espère atteindre ce but en dirigeant le trafic selon l'époque et les endroits, c'est-à-dire en alimentant les endroits dans lesquels le trafic de vacances ordinaire

tre arquebusier réputé. Il épousa Madeleine Chable de Châteaud'Oex. Sous la date du 31 mars 1738, la Communauté de Corgémont délivra une attestation d'origine et de bonnes mœurs à son fils Samuel-Abram Voisin, qui quitte Corgémont pour aller exercer ailleurs le métier d'armurier.

L'horloger Abram Voisin apparaît à Corgémont de 1767 à 1785 avec ses sœurs Marie, Madeleine et Elisabeth Voisin, tous enfants du sieur justicier et ancien d'église Abram Voisin.

Jean-Henri Voisin est cité comme horloger à Corgémont de 1769 à 1784; il fut justicier et notaire. Le 6 avril 1785, Voisin exposa aux ventes aux enchères publiques « un fonds de boutique et fournitures d'horlogerie et de quincaillerie ».

La polisseuse Lucie Voisin est citée en 1785 à Corgémont.

Des horlogers erguéliens non communiens du village, des horlogers tramelots, prévôtois et neuchâtelois s'établirent à Corgémont.

Dans les années 1780, l'horloger Abram-Louis Langel, fils de David, de Courtelary, est domicilié à Corgémont; dans les années 1790, le monteur de boîtes en argent Frédéric Bernel de Sonceboz y habita. A la date de 27 février 1794, il prit comme apprenti, pendant trois années consécutives, Nicolas Guenin, fils de Jacob Guenin de Tramelan-Dessous domicilié à Corgémont. Les horlogers tramelots cités à Corgémont sont: Jean-Jacques Voirol en 1780, David-Louis Monin, de 1785 à 1787, Pierre-Frédéric Matthey en 1793 et Frédéric Châtelain en 1797.

POLDI HUTTE ZÜRICH 5 LIMMATSTR. 23	ACIER POLDI	ACIÉRIES POLDI GENÈVE TERREAUX DU TEMPLE
---	--------------------	---

LA JAUGE „CARY“

Base: Diamètre visuel déterminé par le Bureau international des Poids et Mesures, à Sèvres, adoptée par le Laboratoire de Recherches horlogères à Neuchâtel



Vente des Tampons et Bagues:

LES DIFFÉRENTES SUCCURSALES DES
FABRIQUES D'ASSORTIMENTS RÉUNIES S. A.
LE LOCLE, LE SENTIER ET BIENNE
CHATONS S. A., LE LOCLE

Fabrication:

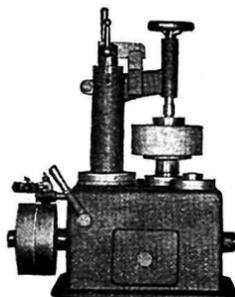
Tampons:
ASSORTIMENTS RÉUNIES, Succ. D, LE SENTIER
Bagues:
CHATONS S. A., LE LOCLE

Méroz Frères

La Chaux-de-Fonds

Rue du Commerce, 5

- Pierres fines en tous genres pour l'horlogerie
- Livraisons rapides



Constructeur-Mécanicien HERMANN MEYER

BIENNE 7 Téléphone 29.35

Machines modernes pour la fabrication
d'Aiguilles et Pierres fines de montres.

BUREAU TECHNIQUE POUR L'HORLOGERIE E. ROULET, BIENNE

2, QUAI DU HAUT ———— TÉLÉPHONE 64-34

Etudes de calibres. — Transformations. — Modernisation.
Entreprise de calibres complets. — Etampes de rectification, jauges
et gabarits de la plus haute précision, origines, etc.
Mouvements agrandis pour la réclame.
Trois machines à mesurer et fraiser H. Hauser S. A.



Papiers pour Machines à écrire.
Papiers pour Cyclostyle.
Papiers pour emballage.
Tous les articles de bureau.

Demandez mon nouveau prix-courant.

A. MESSER, Zurich Téléph. 7.30.55

MIKRON S. A.

Fabrique de Machines

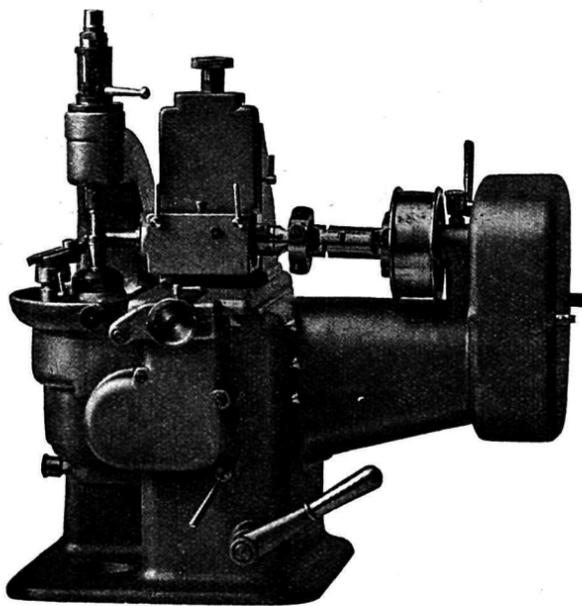
BIENNE

Téléphone 48.18

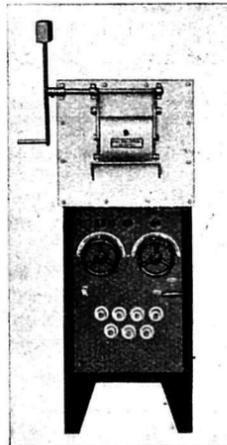
Machines modernes

pour la fabrication
de l'ébauche

Tours et Fraiseuses
d'outilleurs



FOURS ÉLECTRIQUES POUR L'INDUSTRIE HORLOGÈRE



Fours à moufle pour la trempe, recuit et cémentation.
Fours à bain de sel pour trempe, revenu, recuit et cémentation.
Fours de trempe et revenu-blanc de précision, à bain de sel, pour pignons et petites pièces d'acier.
Fours de recuit-blanc pour fils et bandes d'acier.
Fours de trempe continue pour bandes d'acier.
Fours de recuit-blanc des boîtes en acier inoxydable et autres métaux.
Fours à bain de sel à électrodes pour aciers rapides.
Fours de précision pour traitements thermiques d'alliages spéciaux.
Fours pour l'émaillage des cadrans.
Fours spéciaux, etc.

Liste de références à disposition
Offres sans engagement sur demande.

S. A. du FOUR ÉLECTRIQUE, Delémont

PIERRES CHASSÉES

TOUS CALIBRES

TRAVAIL PRÉCIS

Pierres de qualité irréprochable

MAISON REINHARD, LE LOCLE

Téléphone 3.18.51



Fabrique d'horlogerie compliquée Walter MEYLAN

4, r. Jacob Brandt CHAUX-DE-FONDS Téléphone 2.17.13

Répétitions. — Chronographes. — Quantièmes

Spécialité:

Chronographe - compteur 13 et 18" bracelets

RHABILLAGE